ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi

Question au Gouvernement n° 1152

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Alain Fauré, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Alain Fauré. Monsieur le président, mes chers collègues, si les Français ne seront pas dupes, en tout cas je pense qu'ils n'apprécieront pas le spectacle que nos collègues auront montré ici cet après-midi ! *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

Monsieur le ministre de l'économie et des finances, d'avril 2011 à juin 2012, date à laquelle la majorité a été élue, le pays comptait tous les mois 25 000 chômeurs supplémentaires, ouvriers, employés, cadres dans presque tous les secteurs de l'économie. Parallèlement, les déficits de l'État ne cessaient de se creuser jusqu'à atteindre un niveau jamais inégalé dans l'histoire du pays depuis soixante-dix ans. En juillet 2012, des plans sociaux retardés pour cause d'élection présidentielle sont venus aggraver la situation.

Dès sa prise de fonction, le Gouvernement a décidé de faire de la lutte contre le chômage la priorité du quinquennat.

M. Patrice Verchère. Quel succès !

M. Alain Fauré. Dans un premier temps, pour répondre à une urgence et une attente, le Gouvernement et la majorité ont décidé de décréter la création d'emplois en direction des jeunes les plus éloignés du marché du travail. Contrairement à ce que veut faire croire l'opposition plutôt amnésique sur ses résultats dans ce domaine, nous avons également engagé des mesures structurelles d'ampleur qui amélioreront durablement la compétitivité des entreprises dans tous les secteurs d'activité. C'est le cas du crédit impôt compétitivité emploi dont le mérite est d'être simple à activer et qui contribue à diminuer le coût du travail et inciter les entreprises à embaucher. Il était urgent d'agir. C'est également le cas, avec la création de la BPI pour répondre aux besoins de financement notamment des PME. En quinze mois seulement, les premiers effets positifs de ces mesures semblent se dessiner. Il est temps d'en tirer un premier bilan.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, faire le point sur ces actions engagées et en préciser les premiers résultats ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Moscovici, *ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député, vous avez rappelé, à juste titre, la situation que nous avons trouvée lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, ce qui devrait conduire certains à faire preuve parfois d'un peu plus de pudeur.

M. Christian Jacob. Vous aussi, vous devriez faire preuve d'un peu de pudeur !

M. Pierre Moscovici, *ministre.* La stratégie économique de ce Gouvernement, qui a une finalité, l'emploi, passe par la croissance, est cohérente et se déploie autour de plusieurs axes.

Le premier est européen. Nous avons engagé, avec nos partenaires européens, une discussion pour remettre la croissance au premier plan des priorités de l'Union, ce qui a débouché sur le fait que, certes, nous réduisons les déficits, mais nous le faisons à un rythme compatible avec la croissance.

Le deuxième axe de notre stratégie vise à favoriser l'investissement. En tant que chef d'entreprise, vous savez comment on conquiert des marchés. A cet égard, il nous fallait rétablir la compétitivité de l'économie française. Nous l'avons fait à travers un pacte global et je veux évidemment souligner que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi qui représentait une baisse du coût du travail pour les entreprises de 4 % en 2013, représentera 6 % en 2014. C'est ainsi que l'on conquiert des marchés.

Le troisième axer tient à la réorientation du financement de l'économie. Nous avons une épargne abondante ; nous voulons l'orienter vers l'investissement. A cet égard, je citerai la création de la Banque publique d'investissement, la banque des PME, la banque des entreprises intermédiaires, la banque de ceux qui veulent investir et exporter, ainsi que la création d'un PEA PME qui permettra d'orienter davantage l'épargne vers les petites et moyennes entreprises.

Enfin, dernier axe que je veux citer, l'action qui est menée sur l'emploi trouvera sa traduction dans le budget avec la création de 150 000 emplois d'avenir, le financement de 100 000 contrats de génération, de 340 000 emplois aidés et de 2 000 emplois à Pôle emploi.

Nous avons une stratégie : la reprise durable, la croissance durable. Elle porte ses fruits et elle réussira ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : M. Alain Fauré
Circonscription : Ariège (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1152
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 octobre 2013
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2013